Résultats du tournoi d'échecs de mercredi 30 janvier 2019.

publié le 04/02/2019 - mis à jour le 11/05/2019

Un tournoi d'échecs s'est tenu mercredi 30 janvier 2019 après-midi.
Les élèves du collège ont été performants, les deux équipes étant qualifiées pour la phase académique.

Tournoi des écoles primaires :
1 - Ecole de Corme-Royal 1 : 28,5 points
2 - Ecole Saint Georges des coteaux 1 : 25,5 points
3 - Ecole de Corme-Royal 2 : 24 points
4 - RPI Bussac Saint Vaize : 23,5 points
5 - Ecole Saint Georges des coteaux 2 : 17 points

Tournoi des collèges :
1 - Collège René Caillié 1 : 29 points
2 - Collège René Caillié 2 : 23,5 points
3 - Collège Jeanne d'Arc Saintes : 18 points

Ces équipes sont qualifiées pour la phase academique qui se déroulera à SAINT GEORGES DES COTEAUX LE SAMEDI 9 MARS 2019.

Article dans Sud-ouest de jeudi 30 janvier 2019

FENÊTRE SUR COURS

Ecoliers et collégiens combattent leurs rois

ÉCHECS Près de 120 écoliers et collégiens de la moitié sud du département ont disputé, hier après-midi au hall Mendès France, leurs championnats scolaires individuels d'échecs. « C'est l'un des plus gros tournois de Poitou-Charentes, se réjouissait Marcel Garnier, président du club local La Tour de Germanicus. Ils sont initiés sur le temps d'activités périscolaires et certains deviennent d'excellents joueurs. Par exemple, l'an passé, les CM2 de Saint-Georges-des-Coteaux et de Corme-Royal se sont qualifiés pour les championnats de France ; ils se retrouvent cette année en sixième au collège René-Caillié et constituent une belle équipe. » À raison de cinq rondes de parties rapides (15 min par joueur), ces élèves du CE2 à la troisième ont obtenu un classement permettant aux meilleurs de participer à la prochaine phase du championnat, contre leurs homologues du nord de la Charente-Maritime.

Près de 120 écoliers et collégiens se sont affrontés autour des échiquiers. PHOTO T.C.

Académie de Poitiers
Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.